

après la mise en œuvre du programme, les vérificateurs de la municipalité ont pu rapporter que la ville d'Hamilton avait épargné cette année-là \$7,000 en vitres cassées seulement. On a attribué directement cette épargne au travail accompli par cet inspecteur auprès des prétendus jeunes délinquants d'Hamilton. Ces enfants étaient normaux, tout comme l'étaient la plupart d'entre nous qui aurions préféré lancer une balle au lieu d'une roche dans la fenêtre d'une usine. Autre étrange coïncidence, ce montant de \$7,000 représentait de fait le total du traitement annuel de cet inspecteur de police, de sorte que les efforts qu'il avait déployés pour prendre des mesures positives à l'endroit du crime lui ont permis de faire rentrer la ville d'Hamilton dans tout le montant dépensé pour lui. Il n'est pas nécessaire que je vous dise, je suppose, qu'à Noël et à la Saint-Valentin il avait reçu jusqu'à 400 cartes des enfants qui ont fait honneur tant à lui qu'à sa ville.

On ne saurait exagérer la valeur de la prévention du crime. La prévention dans le domaine criminel est impossible sans mise de fonds à cette fin, mais les fonds consacrés à ce programme seraient en définitive un excellent placement, de sorte que nous récupérerions facilement les quelques milliers de dollars nécessaires pour perfectionner les forces de police et établir des collèges de la police dans chaque grande ville afin de tirer parti de la compétence de notre excellente Police montée du Nord-Ouest, maintenant la Gendarmerie royale du Canada en matière de formation.

Je sais d'expérience ce qui se passe lorsqu'un agent efficace cherche à dépister les criminels. Il se trouve même parfois seul dans un immense territoire de l'Ouest canadien. Dans certains cas, même, un détachement a été déplacé, parce qu'il ne se commettait pas de crime assez grave dans la région pour le tenir occupé. Cela démontre que la population avait confiance que les criminels seraient arrêtés.

Je voudrais maintenant parler de réforme. Je suis parfaitement convaincu que tous ceux qui m'écoutent refusent depuis longtemps de croire que le ministère de la Justice s'intéresse de façon ou d'une autre à la vengeance. Assurons par tous les moyens possibles notre protection, et si je croyais que la peine de mort pouvait protéger la population et dissuader du crime, je me prononcerais en sa faveur, car je place la protection des Canadiens bien au-dessus de toute idée sentimentale.

Je ne m'émeus pas facilement à la vue du pauvre criminel qui regarde la corde, de derrière les barreaux de sa prison. C'est fermer

la porte de l'écurie, le cheval parti. Seulement, après avoir arrêté et emprisonné le criminel—et je ne parle pas uniquement de ceux qui ont été trouvés coupables de meurtre qualifié, mais de tous les prisonniers—nous devrions allouer les fonds nécessaires pour lui assurer le genre de milieu qui le reformera. Un garçon qui n'a jamais vécu dans un milieu convenable, qui n'est jamais allé à la plage, qui n'a jamais eu de vacances, et qui est emprisonné avec des criminels endurcis et des types sexuels aberrants, placé dans une cellule de béton pour 24 heures ou 24 ans, ne se sera sûrement pas amélioré.

Non pas que je propose au solliciteur général d'ouvrir les portes à tous les prisonniers et de les envoyer aux camps scouts: loin de là; mais nous pouvons maintenant construire des institutions à sûreté maximum et à sûreté minimum, et des institutions agricoles de réforme où ces garçons peuvent apprendre à vivre comme des êtres humains et à gagner leur vie honnêtement. Ces endroits nous coûteront de l'argent, mais nous devons être prêts à en payer le prix. Et quand nous les construirons, veillons à ce que les murs en soient au moins enduits de calcimine. J'ai visité Saint-Vincent de Paul une fois. D'y retourner me demanderait beaucoup de courage, à moins que j'estime pouvoir faire quelque chose pour améliorer la situation. Ayant visité certaines de nos prisons, je sais qu'elles sont insalubres.

Lorsque nous construirons de nouvelles institutions à l'avenir, traitons donc les détenus comme s'ils étaient nos propres enfants, car ils le sont vraiment. Nous ne pouvons nous soustraire à nos responsabilités envers eux pour la seule raison qu'ils ont enfreint la loi; nous ne pouvons nous désintéresser de leur sort et prétendre qu'ils n'existent pas. Ces hommes ont besoin d'un milieu propre et bien tenu, de grand air, d'exercice et de soleil, d'un travail assidu et honnête. L'Alberta tente présentement une expérience que je trouve excellente. On confie à ces jeunes de durs travaux pour les tenir occupés et on leur paie un salaire nominal pour qu'ils ne se sentent pas esclaves. Ils sont bien nourris et logés et on les surveille pour empêcher certains écarts dont j'ai parlé. Ainsi traités, ils pourront reprendre leur place dans la société. Tout le reste est du sadisme et retarde d'au moins 2,000 ans sur notre époque.

Nous avons mis du temps à admettre que nous sommes le gardien de notre frère, à nous assurer que notre décision ne s'inspire pas d'un esprit de vengeance, et que nous ne les condamnons pas éternellement mais que nous les isolons à seule fin de protéger la société.